

Il y a du pour et du contre. Je ne pense pas que la situation soit tranchée. L'amendement que nous proposons permettra à la Commission de rembourser à sa discrétion une partie raisonnable des frais d'emmagasinage aux producteurs qui chargent leur grain sur des wagons de producteurs. Nous pensons que ce sera utile au fonctionnement général du système et qu'on reconnaîtra ainsi le fait que le grain ne va pas toujours dans un élevateur.

Pour conclure, je tiens à dire que nous sommes heureux de proposer ces amendements. J'insiste sur le fait que la Commission canadienne du blé les a demandés. Nous avons eu la chance de les discuter avec elle et ce projet de loi est le résultat de nos discussions. Il améliorera l'efficacité générale de la Commission et nous espérons qu'il réduira certains de ses frais de fonctionnement et qu'il fera ainsi économiser de l'argent aux producteurs. Nous pensons que les procédures administratives qui seront mises en place par suite de ces amendements rendront aussi le système plus équitable pour chaque producteur en ce qui concerne les coûts et les avantages.

Pour terminer, je tiens à rendre hommage à la Commission canadienne du blé. C'est une chose que nous devrions faire plus souvent. Elle a très bien servi les producteurs de grain de l'ouest du Canada. Nous pensons que c'est une société d'État extrêmement bien gérée. Les chiffres prouvent son efficacité et sa capacité de vendre sur un marché mondial très difficile et très en baisse. Nous avons non seulement maintenu, mais augmenté notre part du marché à une époque de concurrence extrême et de prix en baisse.

Je suis impatient de voir le projet de loi franchir cette étape aussi rapidement que possible et se rendre au comité. Certaines de ses dispositions peuvent être mises en oeuvre aussitôt qu'il sera adopté. Cela bénéficiera à la Commission et aux producteurs.

[Français]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, au nom du caucus libéral de l'Opposition officielle, il me fait plaisir de participer cet après-midi au débat sur le projet de loi C-92, projet de loi proposé par le gouvernement et visant à modifier la Loi sur la Commission canadienne du blé.

[Traduction]

Notre parti n'a pas l'intention de faire perdre trop de temps à la Chambre à étudier ce projet de loi. Non pas qu'il ne soit pas important, car de toute évidence, il l'est, mais nous ne le pensons pas controversé au point de nous empêcher de l'adopter rapidement. Mis à part le fait que l'opposition se montre généralement coopérative, comme vous le savez, la raison pour laquelle nous voulons donner notre approbation s'explique par les avantages que la mesure procurera aux agriculteurs.

Nous savons que le projet de loi reconnaît à la Commission canadienne du blé le pouvoir de contracter des emprunts, avec l'approbation du ministre des Finances (M. Wilson), auprès d'institutions financières autres que les banques à charte du Canada. Il y a une question qui m'inquiète à ce sujet; ce n'est pas nécessairement une préoccupation grave, mais j'espère que le ministre saura la dissiper, sans doute au comité. Ainsi, je ne puis m'empêcher de me demander pourquoi le gouvernement

Commission canadienne du blé—Loi

tient tant à ce que la Commission emprunte, non pas à d'autres sources, car nous sommes d'accord là-dessus, mais bien sur le marché mondial. La Commission du blé a dit, nous le savons, qu'elle envisageait de le faire à l'avenir.

• (1540)

J'ai sous les yeux un article paru dans le *Star-Phoenix* le 1^{er} décembre. M. Joe Kyncha, du *Star-Phoenix*, a interviewé M. John Morriss, porte-parole de la Commission à Winnipeg. Voici un passage de l'article:

Des prévisions ont été faites sur les économies que nous pourrions réaliser en profitant d'un financement concurrentiel sur les marchés mondiaux, mais nous préférons ne pas divulguer ces informations, a dit M. Morriss.

En d'autres termes, la Commission pourrait opter pour cette solution à l'avenir mais préfère ne pas en parler.

Cette possibilité m'inquiète un peu, car il est arrivé par le passé que le Canada emprunte sur les marchés internationaux et que les fluctuations du taux de change, par la suite, ne soient pas avantageuses. Sans oublier que, de façon générale, je préfère que nous n'allions pas sur les marchés internationaux lorsque nous pouvons nous débrouiller chez nous. Il est parfaitement vrai que, à l'occasion, on peut réaliser des économies, mais je ne suis pas convaincu que ces économies se justifient toujours. J'invite le ministre à traiter de cette question à un moment donné.

Je voudrais savoir également si le ministre estime que d'autres modifications législatives seront nécessaires pour appliquer ce projet-ci. Par exemple, je suis curieux de savoir si l'émission d'obligations et de débentures exigera des modifications de la Loi de l'impôt sur le revenu, si le gouvernement garantira ces obligations, ce que je suppose.

Autre chose. Selon le ministre, qui seront les investisseurs intéressés, surtout à l'étranger? Le ministre ou le ministère des Finances ont-ils fait une étude de marché pour savoir qui achèterait ces obligations?

Si je pose ces questions, ce n'est pas parce que je refuse de collaborer à l'adoption du projet de loi, mais bien parce qu'il faudra y répondre à un moment ou l'autre pour que tous les députés puissent comprendre à fond l'incidence des modifications apportées à la loi.

Nous devrions peut-être aussi profiter de l'étude de ce projet de loi pour dire un mot de l'accord commercial que le premier ministre a conclu avec les États-Unis. Le ministre a dit il y a un instant que le Canada avait réussi à tenir son bout pour ce qui est des volumes d'exportation. Quant aux revenus tirés des exportations, par contre, ce serait faux de penser que nous nous en sommes aussi bien tirés dans la guerre des subventions qui se déroule actuellement sur les marchés internationaux.

J'ai dit à la Chambre, dans des discours précédents, que j'avais eu l'occasion d'aller à Washington et d'étudier le *Farm Bill*, cette loi américaine qui a fait tellement de tort à l'agriculture canadienne. Lorsque j'ai participé au colloque sur cette loi, à Washington, on disait que les subventions se monteraient à 70 milliards. C'est plus de 100 milliards en dollars canadiens. C'est une énorme somme qui a commencé à être dépensée et continuera à l'être dans le but de déplacer le marché d'autres pays, dont le Canada.